



ATTAQUE RACISTE CONTRE L'ASSOCIATION RAIH A MONTPELLIER

Vendredi 30 juin, l'association Réseau Accueil Insertion Hérault (RAIH) de Montpellier qui s'occupe de l'accueil des Mineurs Isolés Etrangers, a été victime d'une agression minable de la part d'une organisation d'extrême droite, la Ligue du Midi.

Les membres de ce groupe se sont introduits dans les locaux de RAIH qu'ils ont saccagés, se sont filmés à visage découvert et ont posté une vidéo sur le compte de leur groupuscule. Abasourdis, les salariés présents de l'association s'inquiètent des menaces proférées par leurs agresseurs qui projettent de revenir pour "continuer le travail si les subventions demandées au conseil départemental étaient votées...".

Les responsables de l'association ont immédiatement déposé plainte. Une procédure soutenue par la Préfecture et la PJJ a été lancée et un communiqué a été envoyé à la presse.

Cette ignoble agression met par ailleurs en lumière l'extrême fragilité budgétaire de cette structure associative soumise aux subventions du Conseil Départemental.

Nous, militants du Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social/PJJ/FSU, du Syndicat des Avocats de France, du Syndicat de la Magistrature, Ligue des Droits de l'Homme 34, LDH Montpellier, Solidaires34, Ensemble34, FSU Territoriale 34 (SNUTer), FSU des Personnels du Conseil départemental 34, La Cimade sommes fermement décidés à poursuivre la lutte contre l'extrême droite et tenons à dénoncer cette agression fasciste. Nous exprimons toute notre solidarité aux salariés de RAIH.

La ligue du Midi promulgue une idéologie nauséabonde (défense des français "de souche" contre les "faux mineurs sans papiers" (sic)) que nous ne devons pas banaliser. Elle franchit un cap en passant à l'acte contre une association prenant en charge les plus démunis des enfants de notre territoire qui, présents dans les locaux, peuvent désormais craindre pour leur sécurité.

**ENSEMBLE
CONTRE L'EXTREME DROITE !**

**Rassemblement de soutien
mardi 11 juillet de 12h à 14h30
devant la Préfecture de Montpellier**